

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V.20 Vœu relatif à l'insuffisance de la dotation budgétaire académique des écoles parisiennes

Le Conseil de Paris,

Considérant que pour l'année 2019 – 2020, le ministère prévoit de créer 40 postes dans l'Académie de Paris, notamment pour couvrir les besoins ouverts par la mise en place des dédoublements des classes de CE1 en éducation prioritaire ;

Considérant que le dédoublement des CE1 nécessitera 95 postes ;

Considérant que pour couvrir ces besoins tous les postes de « plus de maitres que de classes » seront supprimés à la rentrée, soit 22 postes au total ;

Considérant que cette dotation budgétaire académique doit également couvrir les besoins en termes de remplacement, de formation, de scolarisation des élèves de moins de trois ans, d'enseignements spécialisés ;

Considérant que la mise en place des CP et CE1 dédoublés dans les écoles de l'éducation prioritaire ne doit pas avoir pour conséquence une dégradation des conditions d'apprentissage et d'enseignement, que ce soit dans les autres niveaux de classe de l'éducation prioritaire ou dans les écoles hors éducation prioritaire ;

Considérant que la mise en place des CP et CE1 ne doit pas peser sur le nombre de postes d'enseignant.e.s dédiés au remplacement, postes particulièrement nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation et pourtant souvent insuffisants ;

Considérant que l'an passé la dotation budgétaire pour le dédoublement des CP était déjà insuffisante avec les 107 postes alors que les besoins étaient de plus de 120 postes ;

Considérant que la réduction du nombre d'élèves dans tous les niveaux de classe permet de favoriser la réussite scolaire ;

Considérant la nécessité d'un examen attentif de la situation de chaque école et de la prise en compte de ses particularités éventuelles ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, et des élu-e-s du Groupe communiste-front de gauche, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Lors du CDEN consacré à l'examen des propositions de carte scolaire pour le 1^{er} degré, se tenant le 14 février, la Ville de Paris interpelle le Ministre de l'Éducation nationale afin que dans le cas où il apparaîtrait que le dotation académique actuelle se révélerait insuffisante, celle-ci soit revue à la hausse.